

Informations annuelles consolidées de l'exercice 2021/22

Le chiffre d'affaires augmente légèrement, la part de marché croît Le résultat d'exploitation et le résultat net sont sous pression

Hal, le 14 juin 2022

Généralités

L'évolution des résultats de Colruyt Group de cet exercice a été influencée par des effets spécifiques :

- Au cours de l'exercice 2021/22, l'assouplissement des mesures de lutte contre la COVID-19 a eu des effets divers sur le marché du détail belge. Ainsi, les volumes dans les magasins d'alimentation étaient sous pression et la compétitivité a fortement augmenté sur le marché, à la fois en termes de prix et de promotions. Par ailleurs, les derniers mois de l'exercice ont été principalement marqués par un environnement macro-économique riche en défis et une inflation élevée. Colruyt Meilleurs Prix a toutefois continué à honorer sa promesse de marque en appliquant avec cohérence sa stratégie des meilleurs prix.
La part de marché de Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar en Belgique a augmenté à 30,8%.
Les coûts opérationnels et les investissements de Colruyt Group ont également été influencés par la hausse de l'inflation durant l'exercice 2021/22, qui s'est encore intensifiée au cours du dernier trimestre de l'exercice.
Ces tendances donnent lieu à une baisse du résultat d'exploitation et du résultat net de Colruyt Group.
- Au début de l'exercice 2021/22, Colruyt Group a acquis 100% des actions du partenaire foodservice belge **Culinoa**^(*) et de la chaîne de fitness belge **JIMS**^(*). Les services offerts par Culinoa sont complémentaires à ceux déjà proposés par Solucious, le spécialiste de foodservice de Colruyt Group. JIMS exploite 27 centres de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg et offre la possibilité de suivre des cours collectifs et un coaching numérique.
Ces deux activités sont intégralement consolidées depuis respectivement avril et mai 2021, ce qui a contribué au chiffre d'affaires consolidé. L'effet sur le résultat d'exploitation et le résultat net est limité.
- Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2021/22, Colruyt Group a acquis 100% des actions de la boulangerie industrielle **Roelandt Group**^(*). Ainsi, le groupe continue à mettre l'accent sur l'intégration verticale des produits frais, en l'occurrence le pain.
Roelandt Group est intégralement consolidé depuis janvier 2022, ce qui a contribué au chiffre d'affaires consolidé. L'effet sur le résultat d'exploitation et le résultat net est limité.
- Au cours de l'exercice 2020/21, Colruyt Group a acquis 100% des actions de **Joos Hybrid**^(*) et a augmenté sa participation dans **The Fashion Society**^(*). Joos Hybrid offre aux entreprises des solutions totales hybrides pour la gestion des documents et des communications. The Fashion Society regroupe les chaînes de vêtements ZEB, PointCarré et The Fashion Store. Ils sont tous deux intégralement consolidés depuis août 2020, ce qui a contribué au chiffre d'affaires consolidé.
- Colruyt Group a décidé de cesser la vente de l'assortiment non alimentaire généraliste par le biais du site web Collishop à partir d'octobre 2020. Cette décision a eu un effet négatif sur le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2021/22.
- À la fin mai 2020, Colruyt Group a apporté des actifs liés aux activités d'énergie éolienne renouvelable d'**Eoly** à la holding énergétique Virya Energy. Cette transaction a eu un effet positif unique de EUR 31 millions sur le résultat du groupe durant le premier semestre de l'exercice 2020/21.

Cette transaction n'a pas eu d'effet significatif sur l'état des flux de trésorerie.

^(*) Les « nouvelles entités » dont il est question dans le présent communiqué de presse font référence aux acquisitions au cours de l'exercice 2020/21 (The Fashion Society et Joos Hybrid) et de l'exercice 2021/22 (JIMS, Culinoa et Roelandt Group).

I. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé

(en millions EUR)	01/04/2021 - 31/03/2022 ⁽¹⁾	01/04/2020 - 31/03/2021 ⁽²⁾	Évolution
Chiffre d'affaires	10.049	9.931	+1,2%
Bénéfice brut	2.752	2.792	-1,4%
% du chiffre d'affaires	27,4%	28,1%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	741	850	-12,9%
% du chiffre d'affaires	7,4%	8,6%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	375	523	-28,3%
% du chiffre d'affaires	3,7%	5,3%	
Bénéfice avant impôts	383	521	-26,5%
% du chiffre d'affaires	3,8%	5,2%	
Bénéfice de l'exercice	288	416	-30,8%
% du chiffre d'affaires	2,9%	4,2%	
Bénéfice par action (en EUR)⁽³⁾	2,16	3,06	-29,4%

(1) Pour les effets spécifiques qui ont eu une incidence sur les résultats de l'exercice 2021/22, nous renvoyons à la partie « Généralités » ci-avant.

(2) Les résultats de l'exercice 2020/21 ont été influencés par la crise liée à la COVID-19. Pour les autres effets spécifiques qui ont eu une incidence sur les résultats de l'exercice 2020/21, nous renvoyons à la partie « Généralités » ci-avant.

(3) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 132.677.085 en 2021/22, contre 135.503.424 en 2020/21.

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté pour atteindre plus de EUR 10,0 milliards en 2021/22. Le chiffre d'affaires a été influencé positivement par la hausse du chiffre d'affaires des activités liées aux carburants de DATS 24 (hors carburants, le chiffre d'affaires a diminué de 2,0%) et la consolidation intégrale des nouvelles entités. Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires a été influencée négativement par la pression sur les volumes dans les magasins d'alimentation à la suite de l'assouplissement des mesures de lutte contre la COVID-19 ainsi que par l'arrêt des ventes non alimentaires sur le site web Collishop (depuis octobre 2020).

La part de marché en Belgique de Colruyt Group (Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar) a augmenté à 30,8% au cours de l'exercice 2021/22 (30,6%^(**) en 2020/21). La part de marché poursuit également sa progression au début de l'exercice 2022/23.

La **marge brute** a diminué à 27,4% du chiffre d'affaires. Hors carburants, la marge brute a connu une hausse de 12 points de base. La consolidation intégrale des nouvelles entités a eu un effet positif sur la marge brute.

Au cours de l'exercice 2021/22, le marché du détail belge s'est caractérisé par un environnement compétitif tant en termes de prix que de promotions. Les derniers mois de l'exercice ont été marqués par des hausses de prix, que le groupe s'est efforcé de limiter au maximum pour les consommateurs en analysant minutieusement les demandes d'augmentation de prix et en se concertant avec les fournisseurs.

Au début de l'exercice 2020/21, la marge brute a été positivement influencée par la pression promotionnelle moindre à la suite de l'interdiction des promotions et des réductions dans les supermarchés belges.

(**) Nielsen ayant modifié sa méthode de calcul de la part de marché en 2021/22, la part de marché de l'exercice précédent a également été revue en fonction de cette méthode modifiée.

Les coûts opérationnels nets sont passés de 19,6% à 20,0% du chiffre d'affaires. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de l'inflation à tous les postes importants tels que les avantages du personnel et les coûts énergétiques, la consolidation intégrale des nouvelles entités et les investissements que le groupe opère résolument dans le personnel, les produits de marques maison de qualité, la durabilité et la transformation numérique. Par ailleurs, l'augmentation s'explique par l'effet positif unique de EUR 31 millions au premier semestre de l'exercice précédent 2020/21 (à la suite de l'apport des activités d'énergie éolienne renouvelable d'Eoly à la holding énergétique Virya Energy).

Le groupe a également encouru des coûts liés à la COVID-19 durant l'exercice 2021/22, en ce compris la rémunération et les jours de congé supplémentaires octroyés aux collaborateurs de la vente, de la logistique et de la production en remerciement des efforts fournis. À la suite de la décision du gouvernement belge et des différents accords sectoriels conclus, Colruyt Group a octroyé, au second semestre 2021/22, une compensation unique à ses collaborateurs sous la forme de chèques consommation (la « prime corona »), pour un montant total avoisinant EUR 12 millions.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** représentait 7,4% du chiffre d'affaires (8,3% en 2020/21, abstraction faite de la plus-value réalisée sur l'apport d'Eoly Energy).

Les amortissements et pertes de valeur ont enregistré une hausse de EUR 38 millions. L'augmentation s'explique principalement par la consolidation intégrale des nouvelles entités (EUR 14 millions) ainsi que par les investissements continus dans les magasins, les centres de production et de distribution et les programmes de transformation.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** se montait à EUR 375 millions, soit 3,7% du chiffre d'affaires en 2021/22 (5,0% en 2020/21, abstraction faite de la plus-value réalisée sur l'apport d'Eoly Energy).

La quote-part dans le résultat des participations a augmenté pour atteindre EUR 6 millions en 2021/22 (EUR -4 millions en 2020/21). Cette augmentation s'explique par le résultat de 2020/21, qui avait été influencé négativement par The Fashion Society et Vendis Capital à la suite de la crise sanitaire de la COVID-19. Une influence compensée en partie par le résultat plus élevé enregistré par Virya Energy en 2020/21.

Le taux d'imposition effectif est passé de 20,0% à 25,2%. L'évolution du taux d'imposition effectif s'explique en partie par des effets uniques, tels que la plus-value immunisée sur l'apport d'Eoly Energy à Virya Energy au cours de l'exercice précédent.

Abstraction faite de la plus-value réalisée sur l'apport d'Eoly Energy au cours de l'exercice 2020/21, le **bénéfice de la période** a diminué de 25,3%, passant de EUR 385 millions (3,9% du chiffre d'affaires) à EUR 288 millions (2,9% du chiffre d'affaires).

Le Conseil d'administration proposera un **dividende brut** de EUR 1,10 par action à l'Assemblée générale des actionnaires.

B. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

1. Commerce de détail (retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail a diminué de 1,7% pour se monter à EUR 8.165 millions. Les activités de détail représentaient 81,2% du chiffre d'affaires consolidé en 2021/22.

Au cours de l'exercice 2020/21, le chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg a été marqué par d'importantes hausses des volumes (offline et online) dans les magasins d'alimentation découlant de la crise liée à la COVID-19. Au cours de l'exercice 2021/22, le **chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire** a toutefois été caractérisé par la baisse des volumes dans les magasins d'alimentation à la suite de l'assouplissement des mesures de lutte contre la COVID-19, en combinaison avec un environnement de marché compétitif, tant en termes de prix que de promotions. Malgré cette baisse du chiffre d'affaires, la part de marché de Colruyt Meilleurs Prix, OKay et Spar en Belgique a augmenté pour atteindre 30,8% (30,6% en 2020/21).

Par ailleurs, le chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire a été influencé négativement par l'arrêt des ventes non alimentaires sur le site web Collishop (depuis octobre 2020) et positivement par la consolidation intégrale de Roelandt Group (depuis janvier 2022).

Le chiffre d'affaires de Colruyt Meilleurs Prix en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg a diminué de 3,0%. L'évolution du chiffre d'affaires a été influencée en grande partie par l'environnement de marché compétitif. Les derniers mois de l'exercice 2021/22 ont été principalement caractérisés par des hausses de prix, que Colruyt Meilleurs Prix s'efforce de limiter au maximum pour le consommateur, le porte-monnaie de ce dernier lui tenant très à cœur. Colruyt Meilleurs Prix continue donc à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix et honore sa promesse de marque au quotidien.

Au cours de l'exercice 2021/22, Colruyt Meilleurs Prix a poursuivi ses investissements dans la rénovation de 17 magasins existants et a également ouvert un nouveau magasin Colruyt au Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'un deuxième magasin Colruyt Professional à Drogenbos.

OKay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires global de 8,6%.

OKay a ouvert cinq nouveaux magasins en 2021/22, dont un à Gand sous un nouveau concept innovant où les clients peuvent faire leurs courses 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (OKay Direct). Plusieurs magasins ont également été rénovés au cours de cet exercice. OKay continue de cette façon à miser sur des produits de commodité ainsi que sur des produits frais de qualité.

Depuis vingt ans déjà, Bio-Planet joue un rôle d'avant-garde en termes de durabilité, en proposant un large éventail de produits biologiques et écologiques, et d'alimentation saine. Bio-Planet entend faciliter encore l'accès à une consommation réfléchie et continue également à miser sur des produits belges et locaux.

Les produits artisanaux et l'expérience client, combinés au savoir-faire, occupent toujours une place de choix dans les marchés Cru situés à Overijse, Gand et Anvers, qui continuent par ailleurs à œuvrer à leur efficacité opérationnelle.

Le chiffre d'affaires de Colruyt en France a augmenté de 4,5%. Hors carburants, le chiffre d'affaires de Colruyt en France a diminué de 2,4%. L'exercice précédent, le chiffre d'affaires a été influencé positivement par la crise liée à la COVID-19, principalement au cours du second semestre.

Trois magasins situés à proximité de Paris ont fait l'objet d'un désinvestissement et quatre nouveaux magasins ont ouvert leurs portes au cours du dernier trimestre 2021/22. Colruyt Prix Qualité est un supermarché de proximité bien organisé où les clients trouvent tout ce dont ils ont besoin dans le cadre de leurs courses quotidiennes et hebdomadaires.

Colruyt Group continue à investir résolument dans ses activités de commerce de détail en France entre autres en rénovant des magasins existants et en doublant la capacité logistique au cours des années à venir.

Le **commerce de détail non-food** a vu son chiffre d'affaires progresser de 33,8% par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2020/21, le chiffre d'affaires a été influencé négativement par les fermetures obligatoires de magasins. En 2021/22, le chiffre d'affaires a été influencé positivement par la consolidation intégrale de The Fashion Society à partir d'août 2020 et l'acquisition de JIMS à la fin avril 2021.

Le chiffre d'affaires global des magasins Dreamland, Dreambaby et Bike Republic a augmenté de 7,2%. Bike Republic compte à présent 21 magasins, contre 15 l'exercice précédent.

The Fashion Society, la holding qui regroupe les chaînes de vêtements ZEB, PointCarré et The Fashion Store, est intégralement consolidée depuis août 2020. La chaîne multimarque compte 124 magasins en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France.

En avril 2021, Colruyt Group a acquis 100% des actions de la chaîne de fitness belge JIMS. Parallèlement aux 27 centres de fitness traditionnels et à la possibilité de suivre des cours collectifs, JIMS propose un coaching numérique.

Colruyt Group investit et innove résolument dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**.

Les ventes en ligne du groupe représentaient 8% du chiffre d'affaires du commerce de détail hors carburants en 2021/22. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par **Collect&Go**. Collect&Go, en tant que service de courses, est le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique et a progressé cette année encore. Le nouveau centre de distribution e-commerce pour Collect&Go à Londerzeel est opérationnel depuis septembre 2021 et est quatre fois plus grand que le précédent. La croissance pourra ainsi être soutenue durant les années à venir.

Colruyt Group lance, par l'intermédiaire de Collect&Go, la **livraison à domicile** par ses propres collaborateurs à Bruxelles et à Anvers. Ainsi, 500 commandes seront livrées chaque semaine au départ du centre de distribution e-commerce de Londerzeel. La livraison à domicile de courses par l'intermédiaire d'un réseau de voisins livreurs, qui a été lancée en mai 2020, sera également déployée plus avant. La combinaison de ces deux services permet à Collect&Go de proposer la livraison à domicile plus rapidement à un plus grand nombre de clients.

En juillet 2021, Colruyt Group a augmenté sa participation dans le spécialiste de la pharmacie en ligne **Newpharma** (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence) à 61%. À travers cet investissement, le groupe entend encourager les consommateurs à adopter une approche proactive de la santé. Par ailleurs, il lui permet d'étendre son leadership dans le commerce en ligne en mettant l'accent sur une approche multicanale.

En février 2022, Colruyt Group a acquis une participation dans la SA Smartmat, spécialisée dans les colis-repas sous les marques **Foodbag** et **15gram**. Cela permet au groupe d'étendre son offre orientée client sur le marché belge de l'alimentation en ligne.

L'innovation et la **durabilité** demeurent le fil conducteur à travers l'ensemble des activités de Colruyt Group.

Colruyt Group est une référence en matière d'entrepreneuriat durable et une source d'inspiration sur le plan de la consommation réfléchie. Le groupe y œuvre pas à pas par le biais de nombreux partenariats et initiatives. Le groupe compte ainsi plus de 150 projets par le biais desquels il entend faire une différence positive sur le plan sociétal et environnemental, et ce, dans l'optique systématique d'un résultat à long terme.

En mars 2021, Colruyt Group a introduit l'Éco-Score, qui reflète l'empreinte environnementale d'un produit et vient compléter le Nutri-Score. Par ce biais, Colruyt Group entend encourager les clients à consommer de manière réfléchie, tant en matière d'environnement que de santé. En octobre 2021, l'Éco-Score de Colruyt Group a été récompensé du prix Mercure, une distinction décernée par la fédération du commerce Comeos dans le cadre de l'innovation.

Sur le plan de l'intégration verticale, le groupe a inauguré son nouveau site de production Fine Food Spreads à Hal et a acquis 100% des actions de la boulangerie industrielle Roelandt Group. Ces investissements renforcent la position du groupe en tant qu'acteur indépendant sur le marché.

Colruyt Group s'est engagé à poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire en collaboration avec « Too Good to Go ». Le groupe est très attentif à la question du gaspillage alimentaire depuis des années déjà et entend y sensibiliser également ses clients. Cette collaboration constitue une nouvelle étape importante en la matière.

Durant les années à venir, le groupe continuera également à investir dans la rénovation durable de magasins existants pour les convertir en magasins basse énergie.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a diminué de 0,9% pour atteindre EUR 1.065 millions et a été influencé par les assouplissements des mesures de lutte contre la COVID-19. Ces activités représentaient 10,6% du chiffre d'affaires du groupe durant l'exercice 2021/22.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a diminué de 5,7%. L'exercice précédent, le chiffre d'affaires était caractérisé par la hausse des volumes de vente en Belgique et en France découlant principalement de la COVID-19. En Belgique, les magasins Spar Colruyt Group se profilent comme des supermarchés de proximité agréables pour les achats du quotidien grâce à un vaste assortiment de produits frais et un service personnalisé. La rentabilité des entrepreneurs Spar demeure l'une des meilleures sur le marché.

Colruyt Group continue à miser sur une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants et entend poursuivre le développement de son réseau performant d'indépendants en Belgique et en France durant les années à venir.

Le chiffre d'affaires des activités de **foodservice** de Colruyt Group a connu une hausse de 40,6% en 2021/22. L'augmentation du chiffre d'affaires a été principalement réalisée par Solucious, le spécialiste du foodservice de Colruyt Group, et a été renforcée par l'acquisition de Culinoa en avril 2021.

Solucious livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'Horeca, dans toute la Belgique. Solucious se démarque grâce à sa facilité d'utilisation, son vaste assortiment, ses livraisons rapides et fiables et une tarification cohérente et équitable. Le chiffre d'affaires de Solucious a augmenté de 26,3% en 2021/22. Durant l'exercice 2020/21, la crise sanitaire liée à la COVID-19 avait entraîné un recul des livraisons à l'Horeca, principalement.

En avril 2021, Colruyt Group a acquis 100% des actions de Culinoa. Les services proposés par Culinoa, qui accompagne et soutient plus de 100 cuisines de collectivité en institutions de soins en Belgique en tant que partenaire foodservice, sont complémentaires aux activités de Solucious. Cet investissement a renforcé le chiffre d'affaires des activités de foodservice du groupe.

3. Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités a augmenté de 49,7% pour s'établir à EUR 819 millions en 2021/22. Ces activités représentaient 8,2% du chiffre d'affaires consolidé.

Ce secteur comprend essentiellement le chiffre d'affaires des stations **DATS 24** en Belgique. Le chiffre d'affaires de DATS 24 a été influencé positivement par les hausses de prix et de volume depuis les assouplissements des mesures de lutte contre la COVID-19.

Le réseau de DATS 24 compte à présent plus de 85 stations CNG, une station à hydrogène publique et plus de 140 bornes de recharge électriques sur le parking de magasins de Colruyt Group. DATS 24 continue à œuvrer pas à pas à une mobilité plus verte et au renforcement de l'adhésion sociétale en matière de transition énergétique durable. Et ce, par le biais de

collaborations et d'investissements dans les énergies renouvelables ; comme la construction de stations à hydrogène publiques supplémentaires, l'augmentation du nombre de bornes de recharge électrique et la récente participation dans Pluginvest.

Depuis avril 2021, les clients peuvent également se fournir en gaz naturel et en électricité verte belge auprès de DATS 24, qui fournit donc de l'énergie sur la route, à domicile et au travail.

Le chiffre d'affaires des **solutions d'impression et de gestion documentaire** porte sur les activités de Symeta et de Joos Hybrid (conjointement Symeta Hybrid). Joos Hybrid, dont les activités sont complémentaires à celles de Symeta, est intégralement consolidée depuis août 2020.

Colruyt Group est actionnaire majoritaire de la holding énergétique **Virya Energy**, qui est active dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de sources d'énergie renouvelable, particulièrement l'énergie éolienne offshore et onshore, et ambitionne une expansion internationale. La holding énergétique mise également sur le développement d'une offre de services en matière d'énergie renouvelable offshore par les participations récentes dans GEOxyz, .Ocean et Fluves. Virya Energy détient actuellement des participations à 100% entre autres dans l'énergie éolienne offshore (Parkwind) et onshore (Eoly Energy et Eurowatt).

C. État consolidé de la situation financière

La valeur comptable nette des **immobilisations corporelles et incorporelles** a augmenté de EUR 253 millions pour atteindre EUR 3.232 millions. La hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 488 millions), de la consolidation intégrale de Culinoa, de JIMS et de Roelandt Group (EUR 79 millions) et des amortissements (EUR 359 millions).

Colruyt Group poursuit résolument ses investissements dans ses canaux de distribution, sa logistique et ses départements de production, dans des énergies renouvelables et dans des programmes de transformation numériques.

Les participations reprises selon la méthode de mise en équivalence ont augmenté de EUR 144 millions, principalement en raison de la hausse de la participation dans **Newpharma** de 26% à 61% en juillet 2021, et de l'acquisition d'une participation de 41,36% dans **Smartmat** en février 2022. À la suite de ces transactions, l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group comprend une sortie de respectivement EUR 72 millions et EUR 27 millions au cours de l'exercice 2021/22.

Les actifs financiers courants au 31 mars 2022 portent principalement sur les obligations convertibles émises par **Virya Energy** durant l'exercice 2020/21. La valeur comptable de EUR 95 millions correspond au prix de conversion et reflète la juste valeur au 31 mars 2022.

L'émission s'inscrivait dans le cadre des projets d'expansion de Virya Energy. Colruyt Group et Korys y ont souscrit. Les obligations sont productives d'intérêts et peuvent être converties en actions de Virya Energy ou être remboursées. Les parties ont pris les mesures nécessaires dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie nets** s'élevaient à EUR -31 millions au 31 mars 2022 (déduction faite de financements à court terme de EUR 207 millions).

Les **capitaux propres** de Colruyt Group se chiffraient à EUR 2.462 millions au 31 mars 2022 et représentaient 43,8% du total du bilan.

La hausse des **passifs productifs d'intérêts** (courants et non courants) de EUR 505 millions s'explique principalement par des financements à long terme réalisés par Colruyt Group en vue de continuer à investir dans la croissance durable du groupe à plus long terme.

D. Actions propres

En 2021/22, 4.650.566 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 198,2 millions. En octobre 2021, 2.500.000 actions propres ont été détruites.

À l'issue de l'exercice, 1.326.899 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 44,8 millions.

Au 10 juin 2022, Colruyt Group détenait 4.845.853 **actions propres**, soit 3,62% du nombre total d'actions émises.

II. Événements postérieurs à la date de clôture

A. Conversion des obligations convertibles émises par Virya Energy

Début juin 2022, Colruyt Group et Korys, son actionnaire majoritaire familial, ont converti en actions leurs obligations convertibles émises par Virya Energy. Étant donné que les deux actionnaires convertissent les obligations, l'actionnariat reste inchangé.

Les parties ont pris les mesures nécessaires dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

L'annonce publique, conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code belge des sociétés et des associations, relative à la conversion d'obligations convertibles émises par la SA Virya Energy, est jointe au présent communiqué de presse.

B. Colruyt Group augmente sa participation dans Newpharma à 100%

Le 13 juin 2022, Colruyt Group a porté sa participation dans Newpharma à 100% par l'acquisition des actions détenues par Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. Cet investissement supplémentaire dans Newpharma permet à Colruyt Group de poursuivre ses ambitions dans le domaine de la santé, d'une part, et le développement de son leadership dans le commerce de détail en ligne, d'autre part.

À la suite de cette transaction, l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group comprendra, durant l'exercice 2022/23, une sortie d'environ EUR 95 millions. Les parties ont convenu de ne divulguer aucun détail sur le coût ni les autres conditions de la transaction. La valeur a été déterminée par l'application de méthodes de valorisation conformes au marché.

À la suite de cette transaction, Newpharma sera intégralement consolidée à partir de juillet 2022. Hors effets uniques éventuels, Colruyt Group ne prévoit pas d'effet significatif de cette transaction sur le résultat net de l'exercice 2022/23.

Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

L'annonce publique, conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code belge des sociétés et des associations, relative à l'augmentation de la participation dans Newpharma est jointe au présent communiqué de presse.

C. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

III. Prévisions

Colruyt Group prévoit que le contexte macro-économique actuel, caractérisé par l'inflation, les hausses de coûts et la faible confiance des consommateurs, se maintiendra. Et ce, dans un environnement de marché compétitif. En raison de l'incertitude découlant de la situation géopolitique, le groupe ne peut toutefois pas se prononcer concrètement à ce propos et ces attentes peuvent encore être ajustées.

En tant que distributeur, et leader du marché en Belgique, nous entendons continuer à jouer activement notre rôle sociétal. Le porte-monnaie du consommateur nous tient très à cœur. Les clients doivent, plus que jamais, pouvoir continuer à compter sur nous. Colruyt Meilleurs Prix continue donc à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix. Le groupe continuera à limiter au maximum les hausses de prix en analysant minutieusement les demandes formulées en ce sens et en se concertant avec les fournisseurs.

Les coûts opérationnels du groupe, tels que les avantages du personnel et les coûts énergétiques, sont fortement influencés par la hausse de l'inflation. Néanmoins, Colruyt Group poursuivra résolument ses investissements dans l'efficacité, le personnel, les produits de marque maison de qualité, la durabilité, l'innovation et la transformation numérique, tout en restant particulièrement attentif à la maîtrise de ses coûts opérationnels. Le groupe restera concentré sur le long terme et continuera dès lors à appliquer avec cohérence sa stratégie à long terme.

Colruyt Group prévoit que le résultat net consolidé, hors effets uniques éventuels, diminuera encore en 2022/23 par rapport à 2021/22.

Colruyt Group s'attend à ce que l'acquisition de Roelandt Group et l'augmentation de la participation dans Newpharma, hors effets uniques éventuels, n'aient pas d'effet significatif sur son résultat net en 2022/23.

Le groupe souligne que l'incertitude découlant de la situation géopolitique peut influencer ses prévisions de résultats en 2022/23.

Colruyt Group commentera ses prévisions pour l'exercice 2022/23 à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2022.

IV. Calendrier financier

- | | |
|---|--------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 15/06/2022 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2021/22 | 29/07/2022 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 28/09/2022 (16h00) |

V. Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Mélanie Squilbin (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et environ 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, OKay, Bio-Planet, Cru, Dreamland, Dreambaby, Bike Republic et des magasins affiliés Spar. En France, le groupe compte des magasins Colruyt, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket et Panier Sympa. Le groupe est actionnaire majoritaire de The Fashion Society, qui regroupe les chaînes de vêtements ZEB, PointCarré et The Fashion Store. JIMS exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent la fourniture d'énergie par DATS 24 en Belgique (carburants, gaz naturel et énergie verte) et en France (carburants), ainsi que les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Le groupe emploie plus de 32.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,0 milliards en 2021/22. Colruyt est coté à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un effet sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

Compte de résultats consolidé abrégé

(en millions EUR)	01.04.2021 - 31.03.2022	01.04.2020 - 31.03.2021
Chiffre d'affaires	10.049,3	9.930,7
Coût des marchandises vendues	(7.297,6)	(7.138,8)
Marge brute	2.751,7	2.791,9
Autres produits d'exploitation	196,0	185,5
Services et biens divers	(692,9)	(633,3)
Avantages du personnel	(1.478,5)	(1.462,3)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(365,4)	(326,9)
Autres charges d'exploitation	(35,7)	(31,4)
Résultat d'exploitation (EBIT)	375,2	523,5
Produits financiers	11,3	8,5
Charges financières	(9,8)	(7,6)
Résultat financier net	1,5	0,9
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	6,0	(3,5)
Bénéfice avant impôts	382,7	520,9
Impôts sur le résultat	(94,7)	(104,9)
Bénéfice de l'exercice	288,0	416,0
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,7
Actionnaires de la société mère	287,3	415,3
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)	2,16	3,06

État consolidé abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2021	01.04.2020
	-	-
	31.03.2022	31.03.2021
Bénéfice de l'exercice	288,0	416,0
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	20,8	(13,0)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	(1,1)	4,1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	19,7	(8,9)
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	0,3	(0,2)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	6,2	2,2
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	6,5	2,0
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	16,4	(11,4)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	16,4	(11,4)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	42,6	(18,3)
Résultat global de l'exercice	330,6	397,7
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	0,7
Actionnaires de la société mère	329,9	397,0

État consolidé abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	31.03.2022	31.03.2021
Goodwill	157,6	124,9
Immobilisations incorporelles	329,4	277,1
Immobilisations corporelles	2.745,0	2.576,6
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence	464,3	320,4
Actifs financiers	14,7	111,6
Actifs d'impôt différé	17,5	12,3
Autres créances	46,0	42,4
Total des actifs non courants	3.774,5	3.465,3
Stocks	815,6	737,9
Créances commerciales	602,4	542,9
Actifs d'impôt exigible	35,2	50,1
Autres créances	81,4	78,2
Actifs financiers	128,3	36,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	176,2	284,5
Total des actifs courants	1.839,1	1.730,0
TOTAL DES ACTIFS	5.613,6	5.195,3
Capital	364,7	357,4
Réserves et résultats reportés	2.097,4	2.165,6
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	2.462,1	2.523,0
Participations ne donnant pas le contrôle	-	4,2
Total des capitaux propres	2.462,1	2.527,2
Provisions	15,4	26,0
Passifs relatifs aux avantages du personnel	107,2	134,4
Passifs d'impôt différé	91,6	66,0
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	650,7	249,8
Total des passifs non courants	864,9	476,2
Provisions	0,7	1,0
Découverts bancaires	0,2	1,2
Passifs productifs d'intérêts ⁽¹⁾	349,8	230,5
Dettes commerciales	1.283,6	1.319,3
Passifs d'impôt exigible	24,9	26,2
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs	627,4	613,7
Total des passifs courants	2.286,6	2.191,9
Total des passifs	3.151,5	2.668,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	5.613,6	5.195,3

⁽¹⁾ Incluent entre autres, au 31 mars 2022, des financements à court terme d'un montant global de EUR 207 millions (EUR 177 millions au 31 mars 2021).

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

	Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2021	136.154.960	357,4	1.368.388	(65,3)	(42,1)	(2,0)	(31,1)	9,7	2.296,4	2.523,0	4,2	2.527,2
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	20,8	0,3	22,6	(1,1)	287,3	329,9	0,7	330,6
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	287,3	287,3	0,7	288,0
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	20,8	0,3	22,6	(1,1)	-	42,6	-	42,6
Transactions avec les actionnaires	(2.315.772)	7,3	2.150.566	(78,5)	-	-	-	-	(319,6)	(390,8)	(4,9)	(395,7)
Augmentation de capital	184.228	7,3	-	-	-	-	-	-	1,3	8,6	-	8,6
Rachat d'actions propres	-	-	4.650.566	(198,2)	-	-	-	-	(1,1)	(199,3)	-	(199,3)
Annulation d'actions propres	(2.500.000)	-	(2.500.000)	119,7	-	-	-	-	(119,7)	-	-	-
Changement de taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	(7,5)	(7,5)	(4,0)	(11,5)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(195,4)	(195,4)	(0,9)	(196,3)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	2,8	2,8	-	2,8
Au 31 mars 2022	133.839.188	364,7	3.518.954	(143,8)	(21,3)	(1,7)	(8,5)	8,6	2.264,1	2.462,1	-	2.462,1

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

	Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1 ^{er} avril 2020	138.432.588	347,1	2.799.868	(128,8)	(29,1)	(1,8)	(21,9)	5,6	2.184,7	2.355,8	3,6	2.359,4
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(13,0)	(0,2)	(9,2)	4,1	415,3	397,0	0,7	397,7
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	415,3	415,3	0,7	416,0
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(13,0)	(0,2)	(9,2)	4,1	-	(18,3)	-	(18,3)
Transactions avec les actionnaires	(2.277.628)	10,3	(1.431.480)	63,5	-	-	-	-	(303,6)	(229,8)	(0,1)	(229,9)
Augmentation de capital	222.372	10,3	-	-	-	-	-	-	1,8	12,1	-	12,1
Rachat d'actions propres	-	-	1.068.520	(52,5)	-	-	-	-	(0,4)	(52,9)	-	(52,9)
Annulation d'actions propres	(2.500.000)	-	(2.500.000)	116,0	-	-	-	-	(116,0)	-	-	-
Changement de taux de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	(7,8)	(7,8)	(0,6)	(8,4)
Modifications de la méthode de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,3	1,3
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(183,1)	(183,1)	(0,8)	(183,9)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9	1,9	-	1,9
Au 31 mars 2021	136.154.960	357,4	1.368.388	(65,3)	(42,1)	(2,0)	(31,1)	9,7	2.296,4	2.523,0	4,2	2.527,2

État consolidé abrégé des flux de trésorerie

(en millions EUR)	01.04.2021 - 31.03.2022	01.04.2020 - 31.03.2021
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts	382,7	520,9
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	365,4	326,9
Produits financiers et charges financières	(1,5)	(0,9)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(6,0)	3,5
Autres ⁽¹⁾	(16,5)	2,9
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	724,1	853,3
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(47,7)	1,4
Diminution/(augmentation) des stocks	(60,3)	(118,8)
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	(49,3)	53,4
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	(6,4)	32,4
Intérêts payés	(2,3)	(2,0)
Intérêts perçus	5,3	0,3
Dividendes perçus	4,9	1,2
Impôts payés sur le résultat	(69,5)	(112,9)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	498,8	708,3
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(484,5)	(466,2)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) et désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés)	(65,0)	(48,4)
(Augmentation de participation dans)/remboursements de participations des entreprises associées et coentreprises	(74,1)	0,3
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers	13,1	(98,7)
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	(13,7)	(9,3)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	17,2	27,6
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(607,0)	(594,7)
Activités de financement		
Produits de l'émission d'actions	7,3	10,3
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	0,1	(2,9)
Rachat d'actions propres	(199,1)	(52,8)
Nouveaux/(remboursement d') emprunts ⁽²⁾	440,0	157,1
Remboursement des dettes de contrats de location	(51,2)	(38,4)
Dividendes payés	(196,3)	(183,9)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0,8	(110,6)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(107,4)	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	283,3	263,3
Effet des variations des taux de change	0,1	-
Effet des modifications du périmètre de consolidation	-	17,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	176,0	283,3

⁽¹⁾ Le poste « Autres » comprend notamment les moins/(plus)-values sur la réalisation d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières, les pertes de valeur et la reprise de pertes de valeur sur les stocks, les créances commerciales et les autres créances ainsi que les avantages du personnel résultant de l'augmentation de capital réservée au personnel.

⁽²⁾ Comprend entre autres la comptabilisation/(le remboursement) de financements à court terme.

Notes aux états financiers consolidés abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La SA Éts Fr. Colruyt (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés abrégés pour l'exercice 2021/22, clôturé au 31 mars 2022, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés abrégés sont un extrait des états financiers consolidés tels qu'ils seront publiés fin juillet 2022.

Les états financiers consolidés abrégés sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), tels qu'élaborés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et adoptés par l'Union européenne, jusqu'au 31 mars 2022 inclus.

Les états financiers consolidés abrégés de Colruyt Group ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 10 juin 2022.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2020/21, tels que publiés en juillet 2021, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2021 :

- IFRS 16 (Amendement), « Contrats de location - Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 » ;
- IFRS 9 (Amendement), « Instruments financiers - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- IFRS 7 (Amendement), « Instruments financiers : informations à fournir - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- IAS 39 (Amendement), « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- IFRS 4 (Amendement), « Contrats d'assurance - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- IFRS 16 (Amendement), « Contrats de location - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- IFRS 4 (Amendement), « Contrats d'assurance - Report de la norme IFRS 9 ».

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'effet significatif sur les présents états financiers consolidés abrégés.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2022, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IFRS 3 (Amendement), « Regroupements d'entreprises - Références au cadre conceptuel » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2022) ;
- IAS 16 (Amendement), « Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2022) ;
- IAS 37 (Amendement), « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Contrats déficitaires » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2022) ;
- IAS 1 (Amendement), « Présentation des états financiers et énoncé de pratiques en IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023) ;
- IAS 8 (Amendement), « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs - Définition d'estimations comptables » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023) ;
- IFRS 17, « Contrats d'assurance » et IFRS 17 (Amendement), « Contrats d'assurance » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023) ;
- IAS 1 (Amendement), « Présentation des états financiers - Classification de passifs » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023) ;
- IAS 12 (Amendement), « Impôts sur le résultat - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023) ;
- IFRS 17 (Amendement), « Contrats d'assurance - Application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2023).

Ces normes amendées n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Cessions de filiales

Il n'y a pas eu de cessions de filiales significatives pendant l'exercice 2021/22.

4. Secteurs opérationnels

	Commerce de détail (Retail) ⁽¹⁾		Commerce de gros et Foodservice ⁽²⁾		Autres activités ⁽³⁾		Secteurs opérationnels	
(en millions EUR)	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21
Chiffre d'affaires – externe	8.164,9	8.308,4	1.065,0	1.075,1	819,4	547,2	10.049,3	9.930,7
Chiffre d'affaires – interne	68,4	65,2	17,2	13,0	13,5	9,3	99,1	87,5
Résultat d'exploitation (EBIT)	351,7	445,0	51,1	56,8	14,1	50,9	416,9	552,7
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(0,7)	(12,2)	-	-	4,6	8,5	3,9	(3,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁴⁾	369,1	313,0	25,5	15,2	20,8	20,0	415,4	348,2
Amortissements	274,1	245,3	20,7	19,9	12,2	12,0	307,0	277,2
Pertes de valeur sur actifs non courants	6,1	3,8	-	(0,1)	0,1	-	6,2	3,7

	Secteurs opérationnels		Non alloué		Éliminations entre secteurs opérationnels		Consolidé	
(en millions EUR)	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21	2021/22	2020/21
Chiffre d'affaires - externe	10.049,3	9.930,7	-	-	-	-	10.049,3	9.930,7
Chiffre d'affaires - interne	99,1	87,5	-	-	(99,1)	(87,5)	-	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	416,9	552,7	(41,7)	(29,2)	-	-	375,2	523,5
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	3,9	(3,7)	2,1	0,2	-	-	6,0	(3,5)
Résultat financier net							1,5	0,9
Impôts sur le résultat							(94,7)	(104,9)
Bénéfice de l'exercice							288,0	416,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁴⁾	415,4	348,2	72,1	120,7	-	-	487,5	468,9
Amortissements	307,0	277,2	51,8	45,8	-	-	358,8	323,0
Pertes de valeur sur actifs non courants	6,2	3,7	0,4	0,2	-	-	6,6	3,9

⁽¹⁾ Comprend Roelandt Group depuis janvier 2022 et JIMS depuis mai 2021. Depuis août 2020, The Fashion Society est intégralement consolidée et n'est plus comptabilisée en tant que coentreprise selon la méthode de mise en équivalence.

⁽²⁾ Comprend Culinoia depuis avril 2021.

⁽³⁾ Comprend Joos Hybrid depuis août 2020. Les activités d'énergie éolienne renouvelable de la SA Eoly ont été apportées à la holding énergétique Virya Energy SA durant l'exercice 2020/21.

⁽⁴⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, l'IFRS 16 et les modifications de la méthode de consolidation (The Fashion Society).

5. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

(en millions EUR)	2021/22	2020/21
Commerce de détail Food ⁽¹⁾	7.699,1	7.960,3
Colruyt Belgique et Luxembourg ⁽²⁾⁽³⁾	6.069,1	6.258,4
OKay, Bio-Planet et Cru ⁽⁴⁾	1.038,4	1.135,9
Colruyt France et DATS 24 France	591,6	566,0
Commerce de détail Non-food ⁽¹⁾⁽⁵⁾	465,8	348,1
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	68,4	65,2
Commerce de détail (Retail)	8.233,3	8.373,6
Commerce de gros	911,0	965,6
Foodservice ⁽⁶⁾	154,0	109,5
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	17,2	13,0
Commerce de gros et Foodservice	1.082,2	1.088,1
DATS 24 Belgique	798,2	531,7
Printing and document management solutions ⁽⁷⁾	21,2	15,5
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	13,5	9,3
Autres activités	832,9	556,5
Total des secteurs opérationnels	10.148,4	10.018,2
Éliminations entre secteurs opérationnels	(99,1)	(87,5)
Consolidé	10.049,3	9.930,7

⁽¹⁾ Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go, Bio-Planet, Collishop (uniquement durant l'exercice 2020/21), Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Roelandt Group (depuis janvier 2022).

⁽⁴⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collishop (uniquement durant l'exercice 2020/21), Dreamland et Dreambaby réalisé par les magasins OKay et Bio-Planet.

⁽⁵⁾ Comprend le chiffre d'affaires des magasins Dreamland et Dreambaby ainsi que celui de Bike Republic, de The Fashion Society (depuis août 2020) et de JIMS (depuis mai 2021).

⁽⁶⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Culino (depuis avril 2021).

⁽⁷⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Joos Hybrid (depuis août 2020).

6. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de Colruyt Group pour l'exercice 2021/22 est de 25,2%, comparé à 20,0% pour l'exercice 2020/21.

L'évolution du taux d'imposition effectif s'explique en partie par des effets ponctuels, tels que la plus-value exonérée sur l'apport d'Eoly Energy NV à Virya Energy NV au cours de l'exercice précédent.

(en millions EUR)	2021/22	2020/21
Impôts dus pour l'exercice	83,4	80,6
Impôts différés	11,6	24,5
Corrections d'exercices précédents	(0,3)	(0,2)
Total des impôts sur le résultat	94,7	104,9

7. Dépenses d'investissement

Au cours de l'exercice 2021/22, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 487,5 millions (hors droits d'utilisation de la norme IFRS 16). L'exercice précédent, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 468,9 millions (hors droits d'utilisation de la norme IFRS 16).

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur l'extension et la rénovation du parc de magasins, sur l'infrastructure logistique et les départements de production, sur l'énergie durable et sur les programmes de transformation à long terme.

8. Dividendes

Le Conseil d'administration proposera un dividende brut de EUR 1,10 par action à l'Assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2022. Le dividende n'a pas été repris dans les états financiers consolidés de l'exercice 2021/22. L'exercice précédent, le dividende proposé s'élevait à EUR 1,47 par action.

9. Modifications du périmètre de consolidation

En mars 2021, la SA Korys Investments a apporté en nature à la SA Virya Energy 100% des actions de la SRL Korys Renewable Energy (et la participation sous-jacente dans Sancho Renewable Private Limited) ainsi qu'une créance à l'égard de la SRL Korys Renewable Energy, diminuant la participation de Colruyt Group dans la SA Virya Energy à 60%. Par ailleurs, en février 2021, la SA Virya Energy a acquis 100% des actions d'Eurowatt Group, par rachat des minoritaires, et a ainsi obtenu le contrôle intégral.

GEOxyz Group a été acquis à la fin octobre 2021 et est intégralement consolidé au sein de la SA Virya Energy, avec un pourcentage d'actions de 60%.

Ces transactions relatives à l'entreprise associée Virya Energy SA ont été comptabilisées dans les chiffres consolidés de Colruyt Group durant l'exercice 2021/22 et n'ont pas d'effet significatif.

Le 23 avril 2021, Colruyt Group a acquis 100% des actions de Culinoa (AB Restauration SRL), renforçant de ce fait la position du groupe sur le marché du foodservice. Le 30 avril 2021, Colruyt Group a acquis l'intégralité des actions de la chaîne de fitness JIMS. Depuis la date de leur acquisition, elles sont toutes deux comptabilisées comme des filiales selon la méthode de consolidation intégrale.

Colruyt Group a augmenté sa participation dans la SA Newpharma Group (juillet 2021) de 26% à 61% par l'acquisition des actions qui étaient détenues par les actionnaires minoritaires du spécialiste de la pharmacie en ligne. Sur la base des matières réservées figurant dans la convention d'actionnaires, la SA Newpharma Group est comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de mise en équivalence.

En janvier 2022, Colruyt Group a intégralement acquis Roelandt Group. Roelandt Group est l'une des principales boulangeries industrielles en Belgique. À la suite de cette acquisition, 100% des actions de la SA Roecol ont également été acquises (70% précédemment).

Le 3 février 2022, Colruyt Group a acquis 41% des actions de la SA Smartmat, spécialisée dans les colis-repas sous les marques Foodbag et 15gram. La SA Smartmat est comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de mise en équivalence.

10. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

	Coût amorti	Évaluation à la juste valeur			Total
(en millions EUR)		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Placements en actions	-	-	-	14,7	14,7
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-	0,3	-	0,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net					
Placements en actions	-	9,3	-	-	9,3
Placements en titres à revenu fixe	-	15,9	-	-	15,9
Instruments composés	-	-	-	95,0	95,0
Actifs financiers au coût amorti					
Dépôts à terme	7,8	-	-	-	7,8
Créances	729,9	-	-	-	729,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	176,2	-	-	-	176,2
Total au 31 mars 2022	913,9	25,2	0,3	109,7	1.049,1
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	1.010,7	-	-	-	1.010,7
Dettes commerciales	1.283,6	-	-	-	1.283,6
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-	0,2	-	0,2
Découverts bancaires	0,2	-	-	-	0,2
Total au 31 mars 2022	2.294,5	-	0,2	-	2.294,7

	Coût amorti	Évaluation à la juste valeur			Total
(en millions EUR)		Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Placements en actions	-	-	-	16,5	16,5
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-	3,3	-	3,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net					
Placements en actions	-	10,9	-	0,1	11,0
Placements en titres à revenu fixe	-	16,1	-	-	16,1
Instruments composés	-	-	-	95,0	95,0
Actifs financiers au coût amorti					
Dépôts à terme	6,1	-	-	-	6,1
Créances	663,5	-	-	-	663,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	284,5	-	-	-	284,5
Total au 31 mars 2021	954,1	27,0	3,3	111,6	1.096,0
Passifs financiers					
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	480,3	-	-	-	480,3
Dettes commerciales	1.319,3	-	-	-	1.319,3
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-	0,3	-	0,3
Découverts bancaires	1,2	-	-	-	1,2
Total au 31 mars 2021	1.800,8	-	0,3	-	1.801,1

La hiérarchie de la juste valeur se base sur les données utilisées pour l'évaluation des actifs et passifs financiers à la date d'évaluation. Les trois niveaux se distinguent comme suit :

- Niveau 1 : les données utilisées dans le cadre de la méthodologie d'évaluation sont des prix de marché officiels (non adaptés) pour des actifs et passifs identiques dans un marché actif.
- Niveau 2 : les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, et dont la juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation. Ces techniques utilisent le plus souvent possible des données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et s'appuient le moins possible sur des estimations spécifiques à l'entité.
- Niveau 3 : les instruments financiers dont la juste valeur est déterminée moyennant des techniques d'évaluation utilisant certains paramètres qui sont basés sur des données de marché non observables.

En ce qui concerne les montants figurant sous « *Coût amorti* », nous pouvons conclure que la valeur comptable équivaut généralement à la juste valeur en raison de la nature de l'instrument ou du caractère à court terme. Les cas où le coût amorti dévie de la juste valeur ne sont pas significatifs.

En date du 12 juin 2020, Colruyt Group a souscrit une première tranche d'obligations convertibles pour une durée de 24 mois, émises par l'entreprise associée Virya Energy SA pour un montant de EUR 63,9 millions. Le 15 janvier 2021, ce montant a été augmenté à EUR 97,4 millions par la souscription d'une deuxième tranche d'obligations convertibles ayant la même échéance que la première tranche, soit le 12 juin 2022. La valeur comptable de EUR 95,0 millions correspond au prix de conversion et reflète la juste valeur au 31 mars 2022. Cet instrument composé est évalué à la juste valeur et comptabilisé dans la catégorie « *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats* ». Concernant la décision relative à la conversion de cet instrument par Colruyt Group, nous renvoyons à la note 12. *Événements postérieurs à la date de clôture*.

Parallèlement aux obligations convertibles de la SA Virya Energy, les actifs financiers classés sous le niveau 3 englobent entre autres la participation dans la société de portefeuille Sofindev IV SA, les participations dans les fonds d'investissement Good Harvest Belgium I SRL et Blue Horizon Ventures I SCSp RAIF, ainsi que la participation dans la coopérative North Sea Wind SC, dans laquelle Colruyt Group n'a pas d'influence notable.

Les balances d'ouverture et de clôture pour les actifs financiers à la juste valeur classés sous le niveau 3 peuvent être réconciliées comme suit :

(en millions EUR)	2021/22	2020/21
Au 1^{er} avril	111,6	14,5
Acquisitions	0,9	97,9
Augmentations de capital	0,9	0,3
Réductions de capital	(2,3)	(3,5)
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1,1)	2,8
Autres	(0,3)	(0,4)
Au 31 mars	109,7	111,6

11. Gestion des risques et passifs éventuels

Pour la description des risques auxquels Colruyt Group est exposé, la manière dont Colruyt Group gère ces risques et pour une description des passifs éventuels, nous faisons référence au rapport annuel 2021/22 qui sera publié en juillet 2022.

Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change et d'inflation, sans fins spéculatives.

Depuis la fin de l'exercice 2019/20, la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a des effets divers sur Colruyt Group. Certaines rubriques du compte de résultats ont été influencées par cette crise, mais dans une mesure moindre que les exercices précédents. L'effet de la COVID-19 n'a toutefois pas pu être isolé de manière univoque.

Actuellement, la situation s'est stabilisée et plus aucune mesure sanitaire n'influence les activités du groupe de manière significative. Une éventuelle flambée de la COVID-19 et de nouvelles mesures imposées par les pouvoirs publics continuent à constituer un risque.

Le conflit en Ukraine, qui a débuté fin février 2022, est également source de risques et d'incertitudes pour le groupe. Colruyt Group n'a pas d'activités directes en Russie ou en Ukraine, mais est touché par les conséquences macro-économiques de la guerre : les hausses de prix et l'inflation élevée, la chaîne d'approvisionnement perturbée de certains produits, etc. Ces conséquences macro-économiques et l'incertitude quant à l'évolution du conflit constituent un risque pour les prestations de l'entreprise et les résultats financiers et flux de trésorerie qui en découlent, ainsi que pour les taux d'actualisation, les évaluations et la détermination des pertes de valeur.

Colruyt Group continue à suivre de près la situation relative à la crise sanitaire de la COVID-19 et au conflit en Ukraine et prend les mesures nécessaires, dans la mesure du possible, en vue de limiter l'effet de ces événements et leurs conséquences (in)directes. Grâce notamment au système de gestion des risques du groupe, les risques de continuité et autres risques font l'objet d'un suivi régulier, à la fois pour les filiales et pour les sociétés dans lesquelles Colruyt Group détient une participation. À ce jour, le groupe n'a pas connaissance d'informations qui donneraient lieu à une adaptation significative des résultats ou des notes.

Colruyt Group a contracté un certain nombre d'engagements en ce qui concerne l'achat d'actifs non courants, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière, pour un montant de EUR 108,0 millions (EUR 64,5 millions au 31 mars 2021).

Les engagements hors bilan dans le cadre des contrats de location s'élèvent à EUR 3,4 millions (EUR 4,1 millions au 31 mars 2021) et portent sur des contrats de location à valeur faible ou à courte durée. Par ailleurs, ces engagements hors bilan comprennent des contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de location.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Début juin 2022, Colruyt Group et Korys, son actionnaire majoritaire familial, ont converti en actions leurs obligations convertibles émises par la SA Virya Energy. La holding énergétique SA Virya Energy est active dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de sources d'énergie renouvelable, et ambitionne une expansion internationale. Étant donné que les deux actionnaires convertissent les obligations, l'actionnariat reste inchangé.

Les parties ont pris les mesures nécessaires dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

L'annonce publique, conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code belge des sociétés et des associations, relative à la conversion d'obligations convertibles émises par la SA Virya Energy, est jointe au présent communiqué de presse.

Le 13 juin 2022, Colruyt Group a porté sa participation dans la SA Newpharma Group à 100% par l'acquisition des actions détenues par Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. La SA Newpharma Group est un acteur majeur de la pharmacie en ligne. Par le biais de cet investissement, Colruyt Group entend, d'une part, poursuivre ses ambitions dans le domaine de la santé et, d'autre part, développer son leadership dans le commerce de détail en ligne.

À la suite de cette transaction, l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group comprendra, durant l'exercice 2022/23, une sortie d'environ EUR 95 millions. Les parties ont convenu de ne divulguer aucun détail sur le coût ni les autres conditions de la transaction. La valeur a été déterminée par l'application de méthodes de valorisation conformes au marché.

À la suite de cette transaction, la SA Newpharma Group sera intégralement consolidée à partir de juillet 2022. Hors effets uniques éventuels, Colruyt Group ne prévoit pas d'effet significatif de cette transaction sur le résultat net de l'exercice 2022/23.

Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

L'annonce publique, conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code belge des sociétés et des associations, relative à l'augmentation de la participation dans la SA Newpharma Group, est jointe au présent communiqué de presse.

À l'issue de la période, 1.326.899 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 44,8 millions. Au 10 juin 2022, Colruyt Group détenait 4.845.853 actions propres, soit 3,62% du nombre total d'actions émises.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

13. Confirmation de l'information reprise dans le communiqué de presse

Le commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Monsieur D. Wuyts, confirme que ses contrôles, effectués de façon approfondie, n'ont mis en lumière aucune correction significative qui aurait dû être apportée aux informations comptables reprises dans le communiqué de presse.

14. Définitions

Pour la description des définitions, nous renvoyons à la partie « Rapport financier » (page 287) du rapport annuel 2020/21.

Hal, le 10 juin 2022

*Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.*

*La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.*

ETABLISSEMENTEN FRANZ COLRUYT

Société anonyme
Edingensesteenweg 196
1500 Halle
RPM Bruxelles (néerlandais) 0400.378.485
("Colruyt Group")

Annonce publique conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code des sociétés et des associations concernant la conversion des obligations convertibles émises par Virya Energy NV

En 2020, Colruyt Group et Korys Investments SA ("**Korys**") ont fourni un financement à Virya Energy SA ("**Virya Energy**") en souscrivant en deux tranches à des obligations convertibles émises par Virya Energy (les "**Obligations**") au prorata de leurs participations respectives dans Virya Energy. Korys et Colruyt Group ont maintenant l'intention de convertir toutes leurs Obligations conformément aux conditions d'émission des Obligations (la "**Conversion**").

En conséquence de la Conversion, Colruyt Group ne recevra pas de remboursement en espèces du montant principal de ses Obligations, s'élevant à 97.388.629,52 euros, mais recevra de nouvelles actions ordinaires de Virya Energy. Etant donné que Colruyt Group et Korys procèdent chacun à la Conversion, tous deux recevront de nouvelles actions de Virya Energy proportionnellement à leur participation actuelle, et la participation de Colruyt Group dans Virya Energy ne sera pas diluée. En conséquence, Colruyt Group conservera sa participation dans Virya Energy et pourra bénéficier de toute croissance future de la valeur de Virya Energy.

Un comité de trois administrateurs indépendants de Colruyt Group a évalué la transaction décrite ci-dessus, conformément à l'article 7:97 CSA, et a émis un avis écrit et motivé à ce sujet à l'intention du conseil d'administration de Colruyt Group. Dans cet avis, le comité estime que la Conversion n'est pas manifestement abusive par nature et considère qu'il est peu probable que la Conversion entraîne des inconvénients pour Colruyt Group qui ne seraient pas compensés par des avantages liés à la Conversion pour Colruyt Group. Le comité a donc émis un avis favorable sur la Conversion. Enfin, l'évaluation faite par le commissaire de Colruyt Group conformément à l'article 7:97 CSA prévoit ce qui suit : « *Sur la base de notre examen, effectué conformément à la Norme Internationale d'Examen Limité 2410, « Examen Limité d'Informations Financières Intermédiaires Effectué par l'Auditeur Indépendant de l'Entité », aucun élément n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que les données comptables et financières reprises dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 mai 2022 et dans l'avis des administrateurs indépendants du 5 mai 2022, tous deux établis conformément aux exigences de l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations, présenteraient des incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Nous n'exprimons pas d'opinion sur l'adéquation ou le caractère approprié de la transaction ou sur le fait qu'elle soit légale et équitable (« pas d'avis d'équité »).* ».

ETABLISSEMENTEN FRANZ COLRUYT

Société anonyme

Edingensesteenweg 196

1500 Halle

RPR Bruxelles (Néerlandophone) 0400.378.485

("Colruyt Group")

Annnonce publique conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code des sociétés et des associations concernant l'acquisition de 39% des actions de Newpharma Group NV

En juillet 2021, Colruyt Group, conjointement avec Korys Investments NV ("**Korys**"), une filiale de la société mère de Colruyt Group au sens de l'article 1:15 du Code des sociétés (le "**CSA**") et donc une partie liée de Colruyt Group au sens des normes IFRS, a acquis un paquet d'actions de Newpharma Group NV ("**Newpharma**") auprès des fondateurs de Newpharma. Depuis lors, Colruyt Group est propriétaire de 61% des actions de Newpharma et Korys détient le solde des actions de Newpharma, soit 39%.

Dans le cadre de la transaction, Colruyt Group et Korys ont conclu en 2021 un pacte d'actionnaires (le "**Pacte d'actionnaires**"), qui prévoit, entre autres, que Colruyt Group dispose d'une option d'achat sur toutes les actions Newpharma détenues par Korys, que Colruyt Group peut lever entre le 1er juin 2023 et le 30 septembre 2023 conformément au Pacte d'actionnaires, à un prix déterminé selon la formule convenue au préalable contenue dans le Pacte d'actionnaires (la "**Formule de prix**" et l'"**Option d'achat**").

Dans le cadre de la poursuite du développement de l'activité « Health » au sein de Colruyt Group et en vue de réaliser des synergies entre Colruyt Group et Newpharma à cet égard, Colruyt Group souhaite exercer l'Option d'Achat de manière anticipée. A cet égard, le conseil d'administration de Colruyt Group a décidé, lors de sa réunion du 13 juin 2022, d'exercer de manière anticipée l'Option d'Achat et, par conséquent, d'acquérir la totalité des 26 329 actions détenues par Korys dans Newpharma (les "**Actions**") pour un prix calculé sur la base du chiffre d'affaires multiplié par un multiple qui dépend de la marge de contribution de Newpharma pour l'exercice financier (le prix devrait être de l'ordre de 95 000 000,00 EUR) (le "**Prix des Actions**"), tel que calculé sur la base de la Formule de Prix appliquée à l'exercice financier de Newpharma se terminant le 31 décembre 2021. À cette fin, Colruyt Group et Korys ont l'intention de conclure un contrat d'acquisition avec Colruyt Group en tant qu'acheteur et Korys en tant que vendeur (le "**Contrat d'acquisition**"). Dans le cadre du Contrat d'acquisition, Colruyt Group acquerra également une créance pour un montant de 2 340 000,00 euros en principal avec intérêts, détenue par Korys auprès de Newpharma dans le cadre d'un prêt d'actionnaire (la "**Créance**", et les transactions ci-dessus ensemble la "**Transaction**"). A l'issue de la transaction, Colruyt Group détiendra 100% des actions de Newpharma.

Les principales dispositions du Contrat d'acquisition sont présentées ci-dessous.

Les parties ont désigné un expert (l'"**Expert**") pour calculer le Prix des Actions entre la signature du Contrat d'Acquisition et sa réalisation (« **Clôture** ») sur la base de la Formule de Prix contenue dans le Pacte d'Actionnaires appliquée aux chiffres de l'exercice 2021.

Le Contrat d'acquisition prévoit que Korys fournira une indemnisation complète à Colruyt Group pour tous les dommages subis par Colruyt Group en raison d'une violation par les fondateurs de Newpharma du Contrat d'acquisition de 2021, en ce qui concerne les actions alors acquises par Korys.

Un comité de trois administrateurs indépendants de Colruyt Group a évalué la transaction décrite ci-dessus, conformément à l'article 7:97 CSA, et a émis un avis écrit et motivé à ce sujet à l'intention du conseil d'administration de Colruyt Group. Dans cet avis, le comité estime que la Transaction n'est pas manifestement abusive par nature et considère qu'il est peu probable que la Transaction entraîne des inconvénients pour Colruyt Group qui ne seraient pas compensés par des avantages liés à la Transaction pour Colruyt Group. Le comité a donc émis un avis favorable sur l'Investissement et la conclusion de la Convention d'Actionnaires. Enfin, l'évaluation faite par le commissaire de Colruyt Group conformément à l'article 7:97 CSA prévoit ce qui suit : « *Sur la base de notre examen, effectué conformément à la Norme Internationale d'Examen Limité 2410, « Examen Limité d'Informations Financières Intermédiaires Effectué par l'Auditeur Indépendant de l'Entité », aucun élément n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que les données comptables et financières reprises dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 juin 2022 et dans l'avis des administrateurs indépendants du 13 juin 2022, tous deux établis conformément aux exigences de l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations, présenteraient des incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Nous n'exprimons pas d'opinion sur l'adéquation ou le caractère approprié de la transaction ou sur le fait qu'elle soit légale et équitable (« pas d'avis d'équité ») ».*